

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, avril 1912.

**L**A grosse question de la Pâque qui avait failli être l'occasion d'un schisme, avait été réglée d'accord entre l'Eglise latine et l'Eglise orientale au concile de Nicée. Depuis l'an 325, cette question avait cessé d'exister. Si maintenant il y a une divergence entre l'Eglise latine et l'Eglise orientale, elle ne vient pas du principe, mais d'une différence dans le calendrier. L'Eglise orientale se servant encore du calendrier julien, et n'ayant pas voulu, par dépit contre l'Eglise romaine, accepter la réforme du calendrier par Grégoire XIII, se trouve en retard de 13 jours sur le calendrier latin, qui est celui de toute l'Europe latine et du monde entier à l'exception des schismatiques. Cette question revient maintenant sur l'eau. Après seize siècles, des marchands se sont imaginés qu'il serait plus profitable à leurs intérêts d'avoir une Pâque fixe et ont fait demander de l'immobiliser au premier dimanche d'avril. Cette agitation, d'abord négligeable, est allée grandissant, et non seulement d'autres commerçants se sont adjoints aux premiers et se sont convaincus eux aussi que s'ils vendaient moins de marchandises, la faute en était à la mobilité de la fête de Pâques. Mais de plus ils ont cherché à entraîner dans leur orbite de hauts personnages qui ne s'étaient jamais douté qu'il pût y avoir même une question de la Pâque. Il paraît donc qu'ils ont pressé l'empereur d'Autriche, le priant de faire une demande conforme à leurs désirs. Tel est l'état de la question, qui est on le voit parfaitement libre, ce qui donne toute latitude pour défendre le concile de Nicée et son oeuvre, chose dont vraiment, il y a quatre ans, personne n'aurait senti la nécessité.